



TAXE D'APPRENTISSAGE 2025

Votre entreprise peut faire la différence !

LE PRADO c'est quoi ?

Reconnu d'utilité publique, le **Prado** accompagne des enfants, des jeunes et leurs familles, ainsi que des adultes en situation de fragilité pour les soutenir dans leur parcours de vie.

LE PRADO APPORTE DES RÉPONSES CONCRÈTES AUX BESOINS DES ENFANTS, DES JEUNES ET DES FAMILLES SUR LEURS TERRITOIRES.

Notre mission **depuis plus de 160 ans** : Agir pour sa vie, de l'enfant à l'adulte

Nos domaines d'actions :

- > **PROTECTION DE L'ENFANCE**
- > **PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE**
- > **ENFANCE EN SITUATION DE HANDICAP**
- > **INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE**



Pour en savoir +



Verser votre taxe d'apprentissage au Prado permet de **contribuer à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes dans la société.**

POURQUOI ATTRIBUER SA TAXE D'APPRENTISSAGE **au Prado ?**

Verser votre taxe d'apprentissage aux ITEP du Prado, c'est participer à un apprentissage de qualité pour des jeunes exclus du système classique. Ils auront ainsi de nouvelles chances d'insertion professionnelle.

La question de la formation est donc cruciale pour les jeunes que nous accompagnons et elle se pose dès 14 ans.



→ **Au Prado, la taxe d'apprentissage permet aux jeunes accompagnés par Le Prado d'accéder à des formations qualifiantes pour pouvoir se créer un avenir.**

GRÂCE AU VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2025, TROIS ÉTABLISSEMENTS DU PRADO POURRONT BÉNÉFICIER DE VOTRE AIDE !



L'Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (ITEP) Antoine Chevrier dans le 7e arrondissement de Lyon accueille **66 jeunes en situation de handicap âgés de 12 à 20 ans.**



L'Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (ITEP) Élise Rivet dans le 5e arrondissement de Lyon accueille **72 jeunes en situation de handicap âgés de 12 à 20 ans.**



Prado Itinéraires favorise l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, et développe des programmes en direction des enfants et de leurs familles afin de renforcer les compétences et habiletés parentales.



LA TAXE D'APPRENTISSAGE POUR LE PRADO c'est quoi ?



INVESTIR DANS LE NUMÉRIQUE

Le **numérique** est **incontournable** aujourd'hui dans les pratiques professionnelles, et notamment dans les **activités** de **prévention**, **d'évaluation** et de **remédiation des thérapeutes**, des enseignants et des éducateurs.



En affectant votre taxe d'apprentissage aux **ITEP du Prado**, vous contribuez directement à l'amélioration des conditions **d'apprentissage** et **d'insertion** professionnelle des jeunes en **difficulté psychique**.



FINANCER DES ACTIONS D'AUTONOMIE-INSERTION

Pour **soutenir** les jeunes vers la **meilleure inscription sociale et professionnelle** possible, Prado Itinéraires accompagne leur autonomie vers la vie adulte.



En affectant votre taxe d'apprentissage à **Prado Itinéraires**, vous permettez de financer le programme autonomie-insertion :

- Rencontres avec des professionnels de l'insertion pro,
- Ateliers pédagogiques facilitant l'accès aux droits,
- Réponses aux besoins liés à la santé, au sport et à la culture.

Comment VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?



Connectez-vous à **SOLTéA** au printemps **2025** et accédez à votre compte entreprise à l'aide de votre numéro SIRET.



Pour vous connecter



2

Choisissez l'un des 3 établissements du Prado :



ITEP Antoine Chevrier et Élise Rivet : **690786215**



PRADO itinéraires

3

Validez votre choix et informez-nous par email :



Communication : **partenariats@le-prado.fr**

MERCI !

*Votre contribution favorise l'insertion sociale
et professionnelle des jeunes en difficulté
et les aide à se créer leur avenir.*



Communication
partenariats@le-prado.fr

Le Prado, Direction Générale
200 rue du Prado • 69270 Fontaines-Saint-Martin
Tél. 04 72 42 11 22 • www.le-prado.fr